

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 16

Révision: 04.02.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- **Nom du produit AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Résine de réaction
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- **Producteur/fournisseur :**
Schomburg Lux S.à.r.l.
23 Potaschberg
L - 6776 Grevenmacher
Luxemburg

Tel.: 00352 719 853
E-Mail: info@schomburg.lu
- **Service chargé des renseignements :** Département " sécurité des produits "
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence
Numéro ORFILA (INRS), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7:
+ 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

- Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

- Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
- Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
- Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS07, GHS08
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues
diisocyanate de méthylènediphényle

(suite page 2)

FR

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 1)

Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)],.alpha.-hydro.-omega.-hydroxy-, polymer with 1,1'-methylenebis[isocyanatobenzene]
2,4'-diisocyanate de diphenylméthane

- **Mentions de danger**

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Indications complémentaires:**

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

- **2.3 Autres dangers**

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**

- **Description :** Préparation à base de diphenylméthane diisocyanate (MDI) prépolymère.

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	25-50%
----------------	---	--------

Numéro index: 615-005-00-9	⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373;	
----------------------------	--	--

	⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319;	
--	--	--

	Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204	
--	---	--

Limites de concentration spécifiques:

Eye Irrit. 2; H319:	C ≥ 5 %
---------------------	---------

Skin Irrit. 2; H315:	C ≥ 5 %
----------------------	---------

Resp. Sens. 1; H334:	C ≥ 0,1 %
----------------------	-----------

STOT SE 3; C ≥ 5 %	
--------------------	--

CAS: 108-32-7	carbonate de propylène	10-25%
---------------	------------------------	--------

EINECS: 203-572-1	⚠ Eye Irrit. 2, H319	
-------------------	----------------------	--

Numéro index: 607-194-00-1		
----------------------------	--	--

(suite page 3)

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 2)

CAS: 39420-98-9 Polymer	Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-hydro-.omega.-hydroxy-, polymer with 1,1'-methylenebis[isocyanatobenzene]	10-25%
	<ul style="list-style-type: none"> ☠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 	
CAS: 26447-40-5 EINECS: 247-714-0 Numéro index: 615-005-00-9	diisocyanate de méthylènediphényle	2,5-10%
	<ul style="list-style-type: none"> ☠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 	
	Limites de concentration spécifiques:	
	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 %	
	Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %	
	Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 %	
	STOT SE 3; C ≥ 5 %	
CAS: 5873-54-1 EINECS: 227-534-9 Numéro index: 615-005-00-9	2,4'-diisocyanate de diphénylméthane	2,5-10%
	<ul style="list-style-type: none"> ☠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 	
	Limites de concentration spécifiques:	
	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 %	
	Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %	
	Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 %	
	STOT SE 3; C ≥ 5 %	

· **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours· **4.1 Description des mesures de premiers secours**· **Indications générales :**

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Autoprotection du secouriste d'urgence

Ne pas laisser les sujets sans surveillance

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation :**

Veiller à l'apport d'air frais

En cas d'irritation des voies respiratoires, fournir de l'air frais. consulter un médecin.

En cas de respiration ou d'arrêt cardiaque : respiration artificielle et compressions thoraciques.

· **après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Retirer directement les vêtements salis.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **après ingestion :**

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Présenter l'emballage ou l'étiquette au médecin consulté.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effets corrosifs sur la peau, les yeux et les voies respiratoires.

Troubles asthmatiques

Manifestations allergiques

(suite page 4)

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 3)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique.
Consulter un médecin ou un centre antipoison pour plus d'informations.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. poudre d'extinction.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Eau.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
amélioré produire des gaz et vapeurs dangereuses.
Oxyde d'azote (NO_x)
Kohlendioxid
Monoxyde de carbone (CO)
Acide cyanhydrique (HCN)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
Le plan de sécurité du site est à respecter.
Contient des combinaisons contenant des époxy. Suivre les consignes du producteur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante
Mettre les personnes en sécurité.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
Tenir hors de portée des enfants.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
la réaction du produit avec de l'eau produit du dioxyde de carbone.
il peut venir dans des récipients hermétiquement fermés , puis dans une pression dangereuse accumulation.

(suite page 5)

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 4)

- **Indications concernant le stockage commun :**
Veuillez considérer les VCI - concepts pour les stockages en commun des produits chimiques.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré
Stocker au frais
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés**
Prévoir un endroit pour se laver dans le périmètre de travail.
Prévoir une douche pour les yeux ou du spray pour les yeux.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses
Retirer le matériau de peau durcie attentivement mécaniquement.
- **Protection respiratoire :**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Type de filtre recommandé : A
- **Protection des mains :** Utiliser des gants en nitrile, en caoutchouc Butyl.
- **Matériau des gants**
Caoutchouc butylique - II R : Epaisseur $\geq 0,5$ mm; Temps de rupture ≥ 480 min
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :**
Vêtements de travail protecteurs.
Les vêtements contaminés sont à nettoyer soigneusement avant leur prochaine utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **État physique** liquide
- **Couleur :** brun foncé
- **Odeur :** légèrement moisi terreuse
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 16

Révision: 04.02.2022

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 5)

· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	Non déterminé.
· supérieure :	Non déterminé.
· Point d'éclair :	non applicable
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· dynamique à 20 °C:	23 mPas
· Solubilité	
· l'eau :	non ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,21 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· **9.2 Autres informations**

· Aspect:	
· Forme :	liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· **Informations concernant les classes de danger physique**

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

FR

(suite page 7)

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
acides
eau
Alkohole
lessives
Amine
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
 - **Toxicité aiguë :** Nocif par inhalation.
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
- | | | |
|--|---------------|--|
| 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues | | |
| Oral | LD50 | >10.000 mg/kg (Rat) (OECD 401) |
| Dermique | LD50 | >9.400 mg/kg (Lapin) (OECD 402) |
| 5873-54-1 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane | | |
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg (Rat) (84/449/EWG, B.1) |
| Dermique | LD50 | >9.400 mg/kg (Kan) (OECD 402) |
| | EC/LC50 (24h) | >1.000 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202) |
- **de la peau :**
Effet d'irritation.
Provoque une irritation cutanée.
 - **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.
 - **Sensibilisation :**
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
 - **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.
 - **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 - **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Indications toxicologiques complémentaires :** Irritant

(suite page 8)

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 7)

- **11.2 Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

EC 50 >1.000 mg/kg (dam) (OECD 202 (24 h))
>1.640 mg/kg (Grünalge (Scenedesmus subspicatus)) (OECD 201)

LC50/96h >1.000 mg/l (Danio rerio) (OECD 203)

EC50 (3h) >100 mg/l (Atmungshem. von kommunalem Belebtschlamm) (OECD 209)

ERC50 >1.640 mg/l (Grünalge (Scenedesmus subspicatus)) (OECD 201 (72 h))

NOEC >1.000 mg/kg (Avena sativa) (OECD 208 (14 d))

>1.000 mg/kg (Eisenia fetida) (OECD 207 (14 d))

>1.000 mg/kg (Lactuca sativa) (OECD 208 (14 d))

NOEC >10 mg/l (dam) (OECD 202 (21 d))

5873-54-1 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane

LC50/96h >1.000 mg/l (Danio rerio) (OECD 203)

EC50 (3h) >100 mg/l (Atmungshem. von kommunalem Belebtschlamm) (OECD 209)

ERC50 >1.640 mg/l (Scenedesmus subspicatus) (OECD 201 (72 h))

NOEC >1.000 mg/kg (Avena sativa) (OECD 208 (14 d))

>1.000 mg/kg (Eisenia fetida) (OECD 207 (14 d))

>1.000 mg/kg (Lactuca sativa) (OECD 208 (14 d))

NOEC >10 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202 (21 d))

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- **12.7 Autres effets néfastes**

- **Autres indications écologiques :**

- **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION

08 05 00 déchets non spécifiés ailleurs dans le chapitre 08

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.02.2022

Numéro de version 16

Révision: 04.02.2022

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 8)

- 08 05 01* déchets d'isocyanates
- 16 00 00 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE
- 16 03 00 loupés de fabrication et produits non utilisés
- 16 03 05* déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses
 - HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
 - HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
 - HP7 Cancérogène
 - HP13 Sensibilisant

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **DOT, ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement** Non applicable.
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 56, 56b, 74
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
- Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**
- Aucun des composants n'est compris.
- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**
- Aucun des composants n'est compris.
- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**
- Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

Nom du produit **AQUAFIN-P4 (B-Komp.)**

(suite de la page 9)

- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

- **Prescriptions nationales :**

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

- **Directives techniques air :**

- **Classe Part en %**

- **I** 49,3

- **NK** 17,5

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

- **Contact :** Stéphanie Hordebise

- **Date de la version précédente:** 01.10.2020

- **Numéro de la version précédente:** 15

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**